

 <b>Espace Transatlantique capitalisation*</b>	
Montant minimal de versement initial	100 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports	
Support fonds euros	1,00% maximum
Support unités de compte	1,00% maximum
Support Eurocroissance	1,00% maximum
Gestion pilotée	1,20% supplémentaire
<b>Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)</b>	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2023)	2,20%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,80%
Fonds de capital-investissement (moyenne au 31/12/2023)	2,52%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,01%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2023)	1,45%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,44%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2023)	1,89%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,67%
Fonds obligations***** (moyenne au 31/12/2023)	0,99%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,29%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2023)	2,70%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,82%
Fonds obligations (moyenne au 31/12/2023)	0,99%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,29%
Autres (moyenne au 31/12/2023)	1,14%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,10%
2/ Gestion pilotée	
Mode de gestion n°1 (moyenne au 31/12/2023)	NA
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	NA
<b>Autres frais annuels</b>	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels*****	15% maximum
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	3,00%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,00%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	0,50% plafond à 200€/arbitrage si courrier et 0,25% plafond à 200€/arbitrage en ligne
Proportionnels ou forfaitaires	
Nombre d'arbitrages gratuits/an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos.

Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les

fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPC, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

\*\*\*\*\*= la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.

\*\*\*\*\*= frais prélevés sur le solde créditeur du compte de participation aux résultats spécifique du fonds croissance.

**Generali Vie**, Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros

– Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

n°ADEME FR232327\_03PBRV – Siège social : 2 rue Pillet-Wiill 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé

sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.